DES ROUES DANS NOTRE PORTE-MONNAIE

À partir de janvier 2012, en Vaucluse, on pourra régler certains achats en euros ou en roues. Le lancement de cette nouvelle monnaie, complémentaire de l'euro, est une initiative de l'association SEVE (Système d'Echanges pour Vitaliser l'Economie), qui compte bien, à terme, faire tourner sa roue dans toute la région PACA.

Démystifier la monnaie

Qu'est-ce que la monnaie ? Qui la crée ? Comment est garantie la valeur inscrite sur les billets ? Qui régule sa circulation ?...autant de mystères pour le citoyen lambda, abreuvé d'informations sur le chômage, la croissance, la dette des banques et des Etats ou les marchés financiers, mais privé de toute explication et débat sur l'argent.

Mais nul besoin de connaissance particulière pour constater, d'un côté le manque d'argent pour satisfaire les besoins courants du plus grand nombre et de l'autre l'énormité des sommes tournoyant dans les circuits financiers internationaux, sans aucun bénéfice pour l'économie « réelle ».

Le vice inhérent au système monétaire classique étant qu'à côté de ses fonctions d'instrument d'échange et d'étalon de valeur, la monnaie possède aussi celle d'être réserve de valeur. Ce qui incite une partie de l'humanité à la retirer du circuit économique réel pour la thésauriser et en faire des placements spéculatifs.

Devant l'insuffisance de la monnaie disponible, en particulier lors des graves crises économiques et financières, des citoyens se sont organisés pour émettre une monnaie parallèle à la monnaie officielle, uniquement utilisable dans le commerce local. Ainsi lors de la crise de 29, en Bavière, en Autriche, en Suisse, en France, ou encore en Argentine au moment de la crise financière des années 2000 et enfin un peu partout dans le monde depuis 2008. En France, une quinzaine d'expériences de ce type existent déjà. Par exemple, le Sol violette circule à Toulouse, l'Abeille à Villeneuve s/Lot, la Mesure à Romans, la Luciole en Ardèche et la Roue se lance en janvier en PACA, en commençant par le Vaucluse.

Quels sont les avantages d'une monnaie complémentaire locale ?

- Elle redynamise l'économie locale et n'alimente pas le circuit financier spéculatif mondial, car c'est uniquement une monnaie circulante sur un territoire délimité. Nul intérêt à la stocker car elle perd périodiquement de sa valeur (On dit qu'elle est « fondante »)
- Elle permet de donner un surcroît de sens à l'activité des professionnels et aux acheteurs de réorienter leur consommation vers un réseau labellisé « éthique », car elle est utilisée au sein d'un réseau de producteurs, de commerçants, d'associations qui ont signé une charte sur des critères écologiques, sociaux ou humains.
- Elle entraîne un « dédoublement » de la masse monétaire et le financement de projets éthiques, puisque pendant que la monnaie locale circule, les euros récoltés en échange des coupons alimentent un fond de garantie, qui financera des projets locaux respectant l'Humain et la Nature.
- Elle permet une réapropriation citoyenne de l'usage de la monnaie, car une simple association se lance dans la création monétaire, confisquée jusqu'ici par les banques : impression des billets, change, garantie des dépôts… tout cela est faisable de façon démocratique ! Expertise qui permettra de pallier quelque peu les conséquences dramatiques d'un éventuel effondrement du système financier…

Extraits de la CHARTE :

Les adhérents de l'Association **SEVE** se rassemblent autour de valeurs et d'actions communes exprimées ci-dessous et déclarent leur adhésion à celles-ci :

Œuvrer pour une économie locale et régionale afin de permettre aux entreprises et aux citoyens locaux de faire face à la dislocation économique et sociale et pour la relocalisation de certaines activités.

Favoriser la mutation de l'économie en valorisant l'économie réelle plutôt que celle basée sur la spéculation, afin qu'elle soit au service de l'être humain et de son environnement naturel.

Inciter les entreprises et les consommateurs à mettre plus de conscience dans la façon de produire et de consommer pour une meilleure contribution au bien commun, en tenant compte des préoccupations éthiques.

La roue : comment ça marche ?

Pour pouvoir l'utiliser, il faut adhérer à l'association SEVE

Les particuliers se procurent des bons d'achat en roues, contre des euros (1 euro = 1 roue) auprès de relais distributeurs*

Ils les dépensent auprès d'acteurs économiques les acceptant (un panneau en vitrine l'indiquera), qui rendront la monnaie en euros.

Les particuliers ne peuvent récupérer des euros en échange de roues. Mais les offreurs le peuvent, moyennant une commission de 3% (non prélevée la première année).

Tous les 6 mois, les roues perdent leur validité (date limite indiquée au verso des billets), que les détenteurs de roues pourront récupérer en acquittant un droit de 2%.

Les sommes ainsi prélevées participent au financement du système et incitent à faire tourner la Roue…

En définitive, le mouvement des monnaies complémentaires locales est un projet sociétal majeur : En cantonnant la monnaie dans son rôle d'instrument d'échanges, il vise à abolir le pouvoir spéculatif de l'argent et le fétichisme destructeur qu'il suscite.

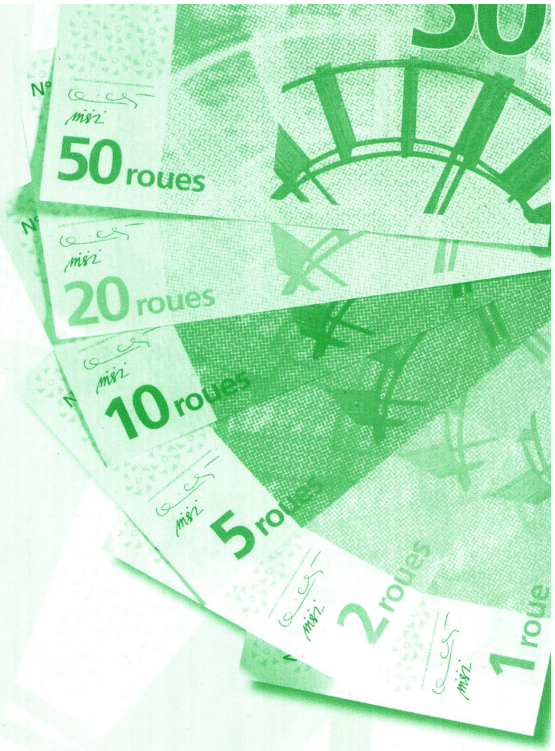

En contribuant à la relocalisation de l'économie autour d'activités à préoccupation écologique et sociale, il vise à développer une économie autocentrée, à redonner du sens à l'acte d'échange, à recréer des liens entre les hommes. Et plus généralement, en remettant l'Humain au centre des relations d'échange, il vise à reléguer l'économie à sa juste place : simple fonction d'une organisation sociale, décidée démocratiquement.

Les « **bureaux de change** » **dans la CCPSMV, seront ouverts :**

L'Isle sur la Sorgue :
- le jeudi de 10h à 11h30 au **magasin l'Archipel**, place Rose Goudard

Le Thor :
- le samedi, de 10h30 à 12h au rez de chaussée de la mairie